



# Hop'la Muller

ALSACIENS DE CARACTÈRE

**Jasper, Trudy et Willi Muller, connaissent tout ou presque de l'Alsace.  
Des frères et sœur qui vouent une véritable passion à leur région.  
Un amour du territoire, qu'ils veulent partager avec le plus grand nombre...**

En Alsace comme ailleurs, les marques territoriales font toutes le même constat : pour toucher les publics cibles, il faut faire preuve de créativité, de différenciation, de nouveauté et d'originalité.  
C'est dans ce cadre que sont nés les Muller.  
Une nouvelle approche du tourisme et de l'attractivité, un nouveau concept, de nouveaux visages.



## o Le concept

Hop'la Muller repose sur un concept inédit :  
> **l'image de personnages attachants, impactants et fédérateurs peut bénéficier à tous les acteurs d'un même territoire.**

Les personnages ne viennent pas en remplacement des marques (ou structures) existantes mais ont pour objectif de renouveler et de compléter leur communication.



## ○ A qui s'adresse les Muller ?

**Les Muller ont été pensé pour tous les acteurs du tourisme, de l'attractivité et du marketing territorial.**

Sont ainsi concernés :

- La Région et le Comité régional du tourisme du Grand Est
- La Collectivité Européenne d'Alsace
- Les agences de tourisme et d'attractivité
- Les grandes métropoles et intercommunalités
- Les grands offices du tourisme et des congrès ...

L'objectif est de leur permettre de renouveler leurs messages grâce à un outil de communication inédit et fédérateur : **la personification**.

Concrètement, pour ces acteurs, les Muller peuvent apporter :

- ✓ Une communication innovante et impactante
- ✓ Un renouvellement de leurs messages envers leurs publics cibles
- ✓ Un story-telling qui valorise l'Alsace avec modernité et originalité
- ✓ Une visibilité décuplée auprès des différents publics mais aussi des acteurs du tourisme
- ✓ Un outil de communication supplémentaire dans leur stratégie d'attractivité territoriale

## ○ Comment utiliser Hop'la Muller ?

Marque déposée de l'entreprise *Personnage de marque*, Hop'la Muller fonctionne avec un **système de cession de licence octroyée pour 2 ans** (avec règlement annuel).

L'acquéreur de la licence peut ensuite utiliser le nom et l'image des Muller comme bon lui semble dans sa communication (dans le respect toutefois d'une charte d'utilisation).

Print ou digital, événementiel ou goodies, les possibilités de mises en œuvre sont multiples et laissent place à l'imagination et à la créativité.



**!** Les Muller, comme l'ensemble des créations de *Personnage de marque*, ont été pensé pour promouvoir la France, ses richesses, ses traditions et ses valeurs. Aussi, tout acquéreur de la licence souhaitant utiliser l'image des personnages sur des supports imprimés ou sur des objets, devra recourir exclusivement à des **produits de qualité, fabriqués en France (ou à défaut en Europe)**. Ces produits devront en outre être le plus respectueux possible de l'environnement.

Renseignements :  
info@personnagedemarque.fr  
06.33.34.23.27

[www.hopla-muller.fr](http://www.hopla-muller.fr)